

## NOMBRE, CHIFFRE, LETTRE : FORMES ET RÉFORMES. DES NOTATIONS CHIFFRÉES DE L'ÉTRUSQUE

Gilles Van Heems

Klincksieck | « [Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes](#) »

2009/1 Tome LXXXIII | pages 103 à 130

ISSN 0035-1652

ISBN 9782252038321

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-de-philologie-litterature-et-histoire-anciennes-2009-1-page-103.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

© Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## NOMBRE, CHIFFRE, LETTRE : FORMES ET RÉFORMES DES NOTATIONS CHIFFRÉES DE L'ÉTRUSQUE<sup>1</sup>

1. Rares sont les éléments du lexique étrusque qui ont autant attiré l'attention des savants que les numéraux, à tel point qu'après des décennies de recherche, où ont tour à tour été appliquées les méthodes combinatoire, bilingue, linguistique ou typologique, cette partie du vocabulaire étrusque peut être considérée comme bien connue<sup>2</sup>. Notre intention n'est donc pas d'intervenir à nouveau sur le système numéral lui-même, mais plutôt de revenir sur les différents systèmes graphiques qui ont été employés en Étrurie pour noter des séquences numérales. Nous suivons en cela une voie tracée il y a près de 30 ans par M. Lejeune : ce grand spécialiste des langues et des systèmes graphiques de la Méditerranée ancienne, loin de se limiter à la seule question de l'identification des numéraux étrusques et de leur analyse morphologique, avait consacré d'importants travaux au système de notation des chiffres<sup>3</sup>. Nous rappellerons ses deux conclusions essentielles, qui nous serviront de point de départ : 1) la graphie étrusque du type XIX au lieu de l'attendu XΛIII<sup>4</sup> ne peut s'expliquer que par une influence de la structure

1. Les inscriptions et objets inscrits sont cités selon les conventions suivantes :

*CIE* : *Corpus inscriptionum Etruscarum*, Leipzig, puis Rome, 1893-.

*CII* : A. Fabretti, *Corpus inscriptionum Italicarum*, Turin, 1867-1880.

*ET* : H. Rix (éd.), *Etruskische Texte. Editio minor*, 2 vol., Tübingen, 1991.

Herbig : R. Herbig, *Die jüngeretruskischen Steinsarkophage*, Berlin, 1952.

*REE* : *Rivista di epigrafia etrusca*

*TLE*<sup>2</sup> : M. Pallottino, *Testimonia linguae Etruscae*, Florence, 1968 (1<sup>re</sup> édition : 1954).

*TT* : M. Pandolfini Angeletti, « Le Iscrizioni », dans Cavagnaro Vanoni, 1996, p. 371-381.

Zazoff : P. Zazoff, *Etruskische Skarabäen*, Mayence, 1968.

On indique par <x> le graphème 'x' et par /x/ le phonème 'x'.

2. Le sujet a été pour la première fois abordé de manière synthétique et exhaustive à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par C. Pauli (Pauli, 1882) ; depuis cette date, les principales contributions à la question sont : Rix, 1969, Henry, 1982-83, Adiego Lajara, 1991, Agostiniani, 1995, qui offre l'étude la plus détaillée sur le sujet.

3. Son étude la plus approfondie sur ce système graphique est son article paru dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* : Lejeune, 1981.

4. Nous précisons que nous entendons dans cette étude par *chiffres* les signes graphiques, distincts des *lettres* de l'alphabet (malgré quelques points de convergence), employés par les Étrusques pour noter leurs séquences numérales ; les lettres alphabétiques peuvent servir à la transcription phonétique des mêmes séquences (cf. *infra*) : ainsi, le numéral de rang '3' peut être rendu en étrusque soit par le groupe d'idéogrammes III, soit par la séquence *ci* /ki/. Pour distinguer les chiffres étrusques des chiffres latins correspondants, nous restons fidèle à la forme des signes employés dans chaque système, contrairement à la pratique courante. Nous rappelons les cinq points de repère de ce système semi-décimal : I = '1' ; Λ = '5' ; X = '10' ; † = '50' ; \* = '100'. En revanche, nous ne suivons pas le *ductus* des inscriptions, et adoptons systématiquement l'ordre dextroverse.

linguistique du lexème sous-jacent (à savoir *θunem zaθrum*, '19'), caractérisé par une formation soustractive (*θun-em zaθrum*, litt. « un-excepté [ + ] vingt > 19 ») ; 2) lat. *undēuīginti* ainsi que sa notation chiffrée canonique XIX, ne peuvent, quant à eux, s'expliquer que par l'influence étrusque, et plus précisément par le contexte de biculturalisme étrusco-latin qui caractérise la Rome du VI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Ces stimulantes considérations serviront de base à la présente étude, qui se propose d'examiner deux cas de changement de code graphique dans l'épigraphie étrusque : l'apparition et la diffusion de la réforme graphique consistant à noter XIX le nombre '19', d'une part, et les inscriptions où les séquences numérales sont écrites en toutes lettres plutôt qu'en chiffres, d'autre part. En d'autres termes, nous proposerons quelques réflexions sur les rapports entre langue, nombre et système(s) de notation.

## 2. Logique linguistique et logique arithmétique

### 2.1. Les origines

La question de l'origine des chiffres dits romains, et donc étrusques, sans doute parce qu'ils conservent aujourd'hui encore une visibilité et un emploi certains, et qu'ils continuent d'être enseignés dans nos sociétés, a attiré l'attention de nombreux spécialistes, parmi lesquels Th. Mommsen, qui apporta ce qui pouvait sembler être une réponse définitive<sup>6</sup> ; pour ce dernier, en effet, les chiffres romains – mais mieux vaudrait parler de chiffres étrusco-latins, même si Th. Mommsen considère qu'ils ont vu le jour dans un milieu latin – valent '1', '5' et '10' sont des représentations iconiques d'origine corporelle : I symbolise en effet, d'après l'historien, un doigt, V est la représentation schématique d'une main et X, celle des deux mains jointes ; pour les valeurs '50', '100' et '1000', en revanche, les Romains ont utilisé les lettres de l'alphabet eubéen qui

5. Lejeune, 1981, p. 246-248 (les dates s'entendent, sauf précision contraire, avant Jésus-Christ). D'après ce savant, c'est par l'intermédiaire d'« enseignants soit étrusques, soit eux-mêmes formés à l'école des Étrusques », qu'ont pu se diffuser les formes numérales *undēuīginti* et *duodēuīginti* ainsi que les réalisations graphiques qu'elles impliquent et expliquent. Pour certains, la reconstruction de ce cadre à la fois très détaillé et particularisé semble par trop anecdotique et, par voie de conséquence, peu probable (cf. Agostiniani, 1995, p. 53, même si ce linguiste reste pleinement d'accord pour faire des formes latines des calques des formes étrusques) ; mais le cadre culturel, et en particulier linguistique de la Rome des rois étrusques est aujourd'hui bien connu par toute une série de travaux, à commencer par le catalogue de l'exposition sur *la Grande Roma dei Tarquini* tenue à Rome en 1990 (cf. Cristofani, 1990) ; sur les formes de bilinguisme (et biculturalisme) étrusco-latin archaïque, on dispose aujourd'hui de la thèse de J. Hadas-Label, à laquelle nous renvoyons (Hadas-Label, 2005, en part. p. 7-27, où l'existence de ce bilinguisme est envisagée essentiellement à la lumière des données transmises par l'annalistique).

6. Cf. Mommsen, 1887. Pour toute cette reconstruction, il faut désormais partir de l'article fondamental consacré par L. Agostiniani aux numéraux étrusques (Agostiniani, 1995, p. 53-62), auquel nous ferons sur ce point constamment référence.

leur étaient inutiles ; et c'est ce système qui aurait par la suite été adopté par les Étrusques. Une telle reconstruction, aussi séduisante soit-elle, ne manque pas, néanmoins, de soulever de nombreuses objections<sup>7</sup>, notamment en raison de son caractère hybride, puisqu'il mêle un système de représentation pictographique<sup>8</sup>, de toute évidence très ancien, à un système d'origine alphabétique nécessairement plus récent. Or, si les Latins primitifs ont éprouvé le besoin de noter les valeurs '1', '5' et '10', il est étonnant qu'ils n'aient pas eu besoin (ou trouvé le moyen) de noter les nombres supérieurs à 49 avant le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. autrement qu'en additionnant les dizaines.

Depuis l'époque de Th. Mommsen, les progrès de l'anthropologie culturelle ont permis de faire justice de cette hypothèse hétérogène, et de lui substituer une origine à la fois plus matérielle et mieux attestée<sup>9</sup> : il semble ainsi plus probable que les chiffres étrusco-latins dérivent de la pratique de l'entaille, bien attestée auprès des communautés de bergers ou de pêcheurs<sup>10</sup>, et consistant à marquer par des entailles chaque point de repère retenu pour le système. Les repères '1' et '5' sont, peut-on dire, universels, dans la mesure où l'homme ne peut pas distinguer d'un seul coup d'œil plus de quatre unités<sup>11</sup>. Le repère '10' prouve, quant à lui, que le système numéral étrusque est bien décimal (comme celui des peuples indoeuropéens)<sup>12</sup>. La forme des signes que l'on peut qualifier d'intermédiaires, à savoir '5' (Λ) et '50' (†)<sup>13</sup>, est d'ailleurs significative : il s'agit de la moitié des signes pour '10' (X) et '100' (★)<sup>14</sup>.

7. Cf. Rix, 1969, p. 848-852 ; Agostiniani, 1995, p. 56-57.

8. Nous reprenons l'expression de L. Agostiniani (Agostiniani, 1995, p. 56).

9. Pour l'arrière-plan cognitif, nous renvoyons à l'article fondamental de L. Gerschel (Gerschel, 1962) ; sur la pratique de l'entaille et l'origine des chiffres romains, voir Ifrah, 1994, p. 145-151.

10. Voir l'illustration proposée par L. Agostiniani, 1995, p. 57-62, et les références bibliographiques qu'il mentionne.

11. Cf. Gerschel, *art. cit.*, p. 698-702.

12. Cf. Agostiniani, 1995, p. 41 ; *contra* Colonna, dans *REE*, 52, 1986, n. 71, p. 318-319, qui soutient que le système étrusque était à l'origine duodécimal ; mais les arguments qu'il avance à l'appui de sa thèse ne sont plus recevables aujourd'hui. Sur la possibilité, néanmoins, que le nombre '12' marque un seuil particulier, même dans un système décimal, voir les considérations de Giannechini, 1997, p. 194-195.

13. La documentation disponible ne nous permet pas de savoir avec certitude quels signes étaient employés pour '500', '1000' et les repères supérieurs ; cependant, l'analogie avec le système latin, qui est très certainement issu du système de notation étrusque, laisse deviner que le chiffre employé pour noter '500' devait constituer la moitié de celui notant '1000'. On signalera que deux documents passent pour porter des signes notant '500' et/ou '1000' : 1) la lamelle de plomb de Punta della Vipera (*ET Cr 4.10*), qui s'ouvre par six signes circulaires diacrités (généralement interprétés comme notant la séquence MMMCCC ; cf. *CIE 6310* et références bibliographiques) ; 2) la fameuse gemme du Cabinet des médailles (Zazoff, 1199 ; *ET OI G. 74* ; *CII 2578<sup>ov</sup>*), représentant un personnage nommé *apcar* (en lien étymologique avec gr. ἄβαξ, lat. *abacus* ; la suffixation, qui ne laisse pas d'étonner [*\*abacarius* ?], est peut-être étrusque) et tenant dans ses mains une tablette recouverte de chiffres ; elle présente une série de signes dont certains pourraient représenter les chiffres '500' et/ou '1000' (cf. Bonfante, 2002<sup>2</sup>, p. 98).

14. Ce qui laisse croire à une subdivision, peut-être secondaire, du système décimal : Agostiniani, 1995, p. 59-60.

Quoi qu'il en soit, néanmoins, de son origine exacte, il est certain que l'on a affaire à un système que l'on peut qualifier de *primitif*, et qui est, sinon antérieur au système de notation alphabétique, tout au moins autonome par rapport à lui. S'il est difficile de démontrer que les chiffres ont effectivement existé avant les lettres chez les Étrusques, pour des raisons somme toute matérielles<sup>15</sup>, on a néanmoins des indices consistants susceptibles d'étayer cette hypothèse :

- On a remarqué l'emploi de « signes d'écriture » sur *instrumentum* dans des dépôts très anciens. Le plus fameux et le mieux documenté est le dépôt d'Ardée (Latium)<sup>16</sup>, dont on peut dater la constitution au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup> (phase Latiale III) : or un nombre important de haches du dépôt portent des signes gravés, pour lesquels une fonction numérale paraît plus que probable. Bien entendu, ce n'est pas parce que ce système graphique préexiste à la création de l'alphabet, qu'il n'est pas par la suite influencé par la diffusion de l'écriture alphabétique ; celle-ci, au contraire, précipite l'emploi et certainement aussi la normalisation du système « chiffré » ou « arithmique », comme le montrent les dépôts plus tardifs, où ces notations sont bien plus nombreuses qu'à Ardée.
- S'il est évident, que la forme des lettres a pu à son tour influencer la réalisation des chiffres, il reste qu'il s'agit de deux systèmes indépendants, et l'on a tendance, à tort selon nous, à confondre les deux systèmes. G. Colonna, quand il s'intéresse aux plus anciens signes numériques gravés sur *instrumentum*<sup>18</sup>, parle de *khi* ; il nous semble pourtant qu'il fait erreur : †, moitié du signe \*, employé pour noter '100'<sup>19</sup>, n'est pas un <χ> renversé, même si l'on ne peut nier que la réalisation effective de ce symbole a pu être influencée, au cours du temps, par la forme de la lettre <χ>.

15. Le système de notation par entailles sur morceaux de bois ne laisse, sauf conditions particulières de conservation, précisément pas de traces archéologiques.

16. Pour l'inventaire du dépôt, v. Peroni, 1967 ; sur l'interprétation des incisions comme indications numérales, cf. Colonna, 1988, p. 1705.

17. Pour la datation, cf. Peroni, 1967, fiche 46-(46).

18. Colonna, *ibid.*

19. Le signe pour '100' n'est attesté dans les épitaphes qu'à Tarquinia (*ET* Ta 1.107 ; AT 1.5 et 1.64). Mais on est assuré de son emploi panétrusque par ses nombreuses occurrences sur l'*instrumentum* des villes septentrionales (en général inscrit à cru sur le fond d'un contenant). En Étrurie padane, ce sont les fouilles urbaines de Marzabotto qui ont fourni le plus grand nombre d'exemples de l'emploi de ce chiffre : voir l'important catalogue Sassatelli, 1994 (en particulier la contribution de E. Govi, p. 213-236, pour la valeur numérique de ce signe). Sa fréquence d'emploi doit amener à reconsidérer la valeur du signe †/†, généralement interprété comme la lettre <χ>, même si les savants lui reconnaissent une valeur numérique ; il faut en effet distinguer le chiffre †, '100', de la lettre †, <χ>, même si l'interprétation « littérale » a pour elle l'emploi de signes qui sont indubitablement des lettres (<a> est particulièrement employé) et qui indiquaient sans doute soit le contenu des vases marqués soit le propriétaire ou le transporteur de la marchandise.

## 2.2. Économie du système

Les principes de notation des nombres dans le monde étrusco-latin sont bien connus, et il suffira de rappeler qu'elle repose sur la décomposition du nombre en une série d'unités correspondant aux différents repères du système (à savoir '1', '5', '10', '50', '100', etc.) ; ces unités sont alors juxtaposées les unes aux autres dans l'ordre décroissant<sup>20</sup> : '87' = '50 + 10 + 10 + 10 + 5 + 1 + 1' = ↑XXXΛII. C'est donc un système de type *additif*. De surcroît, le système que reflètent principalement les inscriptions funéraires des IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles est *commun*, c'est-à-dire qu'il comprend les mêmes normes graphiques au Nord comme au Sud, à la fois pour la nature des signes employés (I, Λ, X, ↑, \*), leur réalisation<sup>21</sup>, et le principe de formation des nombres complexes, ce qui suppose soit que le système a été unifié, dès l'époque archaïque, mais peut-être même auparavant, soit qu'il est né dans un centre particulier et qu'il a ensuite été généralisé. Dans un cas comme dans l'autre, cette unité repose sur un enseignement, et l'on doit supposer que l'apprentissage de l'arithmétique – au sens de l'apprentissage des nombres et de leur écriture – était aussi fondamental que l'apprentissage de l'écriture alphabétique.

## 2.3. Écarts par rapport à la norme

Telle est donc la logique arithmétique du système et ainsi devait-il être enseigné. Pourtant, comme l'avait souligné en son temps M. Lejeune<sup>22</sup>, il apparaît que cette règle connaît de nombreuses dérogations, en particulier pour les séries 'D + 7/8/9'<sup>23</sup> : concurremment aux réalisations attendues XΛII, XΛIII, XΛIIII, on trouve en effet les séquences numériques IIIXX, IIXX, IXX, qui reposent sur un principe *soustractif*, ostensible contrevention à la règle qui veut que chaque élément juxtaposé s'ajoute au suivant, et suive un strict ordre décroissant<sup>24</sup>. Dans les exemples soustractifs, au contraire, on assiste non seulement au passage de l'ordre décroissant à l'ordre croissant, mais on doit en outre soustraire le chiffre antéposé au chiffre qui le suit. L'explication proposée par M. Lejeune, à savoir que ces notations soustractives sont dues à l'influence de la structure linguistique des lexèmes sous-jacents, nous semble

20. Selon, bien entendu, le sens de l'écriture usuel, à savoir, dans le domaine étruscophone, de droite à gauche.

21. Elle suit en général les tendances graphiques de l'alphabet, telles que les a mises en évidence Maggiani, 1990. Ainsi, ↑, à Volterra, est souvent arrondi à son extrémité supérieure dans un mouvement typique du style *maniéré* (v., par ex., CIE 67 ; 71 ; sur ce style très fréquemment associé à la graphie Maggiani II dans les cités du Nord, voir Maggiani, 1990, p. 189-191).

22. Lejeune, 1981, p. 244-246.

23. Où D symbolise une dizaine de rang quelconque ; il s'agit donc des séries '17-18-19', '27-28-29', etc.

24. On notera également l'existence d'une notation « mixte », du type XIX, qui mêle addition et soustraction ('10 + [10-1]').

mériter l'attention. En effet, les numéraux des séries 'D + 7/8/9' ont, contrairement aux autres, une structure que l'on peut qualifier de soustractive, où *ci-em zaθrum*, littéralement « trois-excepté + vingt » vaut '17'<sup>25</sup>. On aurait donc un exemple intéressant d'interférence de la logique linguistique dans la logique arithmétique. Mais pour pouvoir l'affirmer avec certitude, il faut étudier de très près les formes attestées ; pour cela, nous proposons une étude de la répartition des chiffres attestés dans les inscriptions funéraires de Volterra et de Tarquinia, qui offrent une quantité d'occurrences de nombres écrits en chiffres assez consistante<sup>26</sup>.

valeur numérale	graphie additive			graphie soustractive		
	Ta	Vt	tot.	Ta	Vt	tot.
'7'	1	–	1	–	1	1
'8'	3	–	3	–	–	–
'9'	1	–	1	–	–	–
'D + 7'	2	–	2	2	1	3
'D + 8'	10	2	12	8	3	11
'D + 9'	1	–	1	11	2	13
?	–	–	–	1	–	1

Tableau 1 – Répartition des notations chiffrées pour les séries 'D + )7/8/9' dans les épitaphes de Tarquinia et Volterra.

Les inscriptions funéraires de ces deux centres nous donnent 43 exemples de numéraux écrits en chiffres assignables à la série 'D + 7/8/9' (35 à

25. C'est une structure à la fois comparable et, dans le détail, différente de celle qui est à l'œuvre dans lat. *duo-de-uiginti*. On doit en effet à L. Agostiniani d'avoir souligné que les formes de l'étrusque et du latin n'étaient que partiellement superposables : en latin, *uiginti* est dans une structure syntaxique contrainte, alors qu'en étrusque c'est *ci*, qui dépend de la particule *-em* ; celle-ci n'est donc pas équivalente de lat. *de* (qui marque l'extraction d'un tout), mais doit au contraire indiquer l'isolement, le retrait (et équivaut au signe arithmétique – ou aux prépositions fr. « sans » ou « sauf » ; cf. Agostiniani, 1995, p. 45-47 ; *adde* Lejeune, 1981, p. 247, n. 10-11 pour quelques parallèles intéressants ; toujours du point de vue typologique, nous ajouterons que l'étrusque n'est pas isolé : pour des exemples de langues exprimant des nombres '(D + )7/8/9' par soustraction des unités '3/2/1', v. Hurford, 1987, p. 87-88. On trouvera une utile synthèse des procédures de formation des numéraux dans Pannain, 2000, p. 75-82.

26. Pour la simple et bonne raison qu'il s'agit des deux seules régions d'Étrurie (avec l'*ager Hortanus*, qui est tributaire, pour cette tradition, de la voisine Tarquinia) où l'habitude d'indiquer l'âge du défunt à sa mort dans son épitaphe est quelque peu développée : elle se rencontre dans environ un tiers des épitaphes de ces deux cités.

Tarquinia contre 8 à Volterra), et l'on constate que les notations de type soustractif sont très bien représentées<sup>27</sup> : elles apparaissent à peu près dans les mêmes proportions que les tours additifs pour les nombres des séries 'D + 7' et 'D + 8'<sup>28</sup>, mais sont en revanche quasi-systématiques pour les nombres de la série 'D + 9'. Que ces notations soient dues, comme le voulait M. Lejeune, à une influence de la forme linguistique sous-jacente de ces numéraux et non à un autre motif (effet de mode, d'imitation, facilité d'exécution, clarté de lecture, etc.) est prouvé, à notre sens, par les raisons suivantes :

- 1) En premier lieu, l'absence de notations soustractives pour les unités 7, 8 et 9 : ainsi à Tarquinia on trouve, conformément à ce que l'on attend, les notations  $\Lambda$ II (*ET* AT 1.10),  $\Lambda$ III (*ET* Ta 1.232<sup>29</sup> ; AT 1.113 et 1.167) et – alors même que les scribes répugnent à écrire la séquence (D) $\Lambda$ III pour un numéral du type 'D + 9' –  $\Lambda$ III (*ET* Ta 1.111). Seule Volterra contredit apparemment cette tendance, puisque l'inscription *ET* Vt 1.172 semble attester la graphie IIIX. Mais l'inscription, rédigée sur une urne de terre cuite aujourd'hui perdue, ne nous est connue que par un apographe de mauvaise qualité<sup>30</sup>. Et même si la forme est effectivement attestée – et nous chercherons à expliquer la genèse et la diffusion de telles formes –, la tendance observée est très nette, malgré le petit nombre d'inscriptions concernées. Or pour l'expression linguistique de ces trois numéraux, l'étrusque recourt à une forme linguistique simple et irréductible en synchronie, qui n'offre donc pas d'appui à une graphie soustractive – et prouve à l'inverse que

27. Les données tirées des inscriptions, somme toute assez peu nombreuses, ne permettent pas de dire si les tendances diffèrent selon la dizaine concernée. Les valeurs attestées sont les suivantes (rappelons, pour des raisons de clarté, les abréviations géographiques suivies par les *Etruskische Texte* : AT = *ager Tarquiniensis*, Cr = *Caere*, OI = *origo incerta*, Pe = *Perusia*, Ta = *Tarquiniis*, Vt = *Volaterrae*) :

– À Tarquinia  $X\Lambda$ II (*ET* AT 1.60) et  $\uparrow XX\Lambda$ II (*ET* AT 1.197) vs.  $XXIII$  (*ET* Ta 1.179) et  $III\uparrow$  (*ET* AT 1.103) ;  $X\Lambda$ III (*ET* Ta 1.165, AT 1.49 et 1.85),  $XX\Lambda$ III (*ET* AT 1.17, 1.101 et 1.127) et  $XXX\Lambda$ III (*ET* Ta 1.84 ; AT 1.47 et 1.96),  $\uparrow\Lambda$ III (*ET* Ta 1.154) vs.  $XXII$  (*ET* Ta 1.15 et 1.119),  $XII$  (*ET* AT 1.123),  $XXXII$  (*ET* Ta 1.140 ; AT 1.25) et son doublet  $II\uparrow$  (*ET* Ta 1.241) et  $\uparrow II$  (*ET* Ta 1.155 ; AT 1.125) ;  $XX\Lambda$ III (*ET* AT 1.105) vs.  $XIX$  (*ET* Ta 1.20, 1.49 et 1.70),  $XXIX$  (*ET* Ta 1.136, 1.147, 1.189 ; AT 1.50),  $XXXIX$  (*ET* Ta 1.151) et son doublet  $IXXXX$  (*ET* AT 1.16),  $\uparrow IX$  (*ET* AT 1.53) et  $\uparrow XIX$  (*ET* Ta 1.175).

– À Volterra, enfin, on trouve : le seul  $XXIII$  (*ET* Vt 1.153) ;  $XX\Lambda$ III (*ET* Vt 1.105) et  $\uparrow XII$  (*ET* Vt 1.18) vs.  $XXXII$  (*ET* Vt 1.2),  $II\uparrow$  (*ET* Vt 1.24) et  $\uparrow XII$  (*ET* Vt 1.169) ; les seuls  $XXIX$  (*ET* Vt 1.134) et  $\uparrow XIX$  (*ET* Vt 1.41).

On note, en outre, que l'on trouve à Tarquinia la séquence  $JIX$  (*ET* Ta 1.215) qui, en raison de la lacune, ne peut être assigné avec certitude à la série 'D + 7/8/9'.

28. Pour Volterra, le petit nombre d'occurrences empêche d'être aussi catégorique que pour Tarquinia, du moins pour les nombres de la série 'D + 7/8'.

29. Le texte supporte la lecture alternative  $\Lambda$ III (cf. *CIE* 5583), ce qui, bien entendu, ne vient pas contredire notre propos.

30. Cf. *CIE* 57.



les séquences chiffrées soustractives sont des calques graphiques des numéraux correspondants.

- 2) De même, l'inexistence de la graphie \*IΛ pour '4' est un argument *a contrario* de première importance<sup>31</sup>. On sait que dans la notation romaine classique, le chiffre '4' suit une notation soustractive (IV)<sup>32</sup>. Or la graphie étrusque « correspondante » IΛ n'est pas attestée pour '4' dans nos épitaphes<sup>33</sup>, et l'on trouve une seule fois la séquence XXXIΛ<sup>34</sup> au lieu de l'attendu XXXIII. Or le numéral '4' en étrusque correspond à une forme unitaire (*σa*<sup>35</sup>) ; quant aux nombres complexes de la série 'D + 4', ils sont reductibles, du point de vue linguistique, à une structure additive (du type \*\**σa zaθrum*, reconstruit sur le modèle de gén. *cis zaθrums*, « trois (et) vingt > 23 »), qui se prête naturellement à une notation additive.
- 3) Enfin, on signalera la rareté des graphies X↑ pour 40 et X\* pour 90 : on n'en trouve que trois exemples, tous de Volterra<sup>36</sup>. Il s'agit là aussi de numéraux soit simples et synchroniquement irréductibles (du type *σa*, « quatre » ou *sealχ*, « quarante »), soit complexes, mais de type additif (tels que gén. *cis zaθrums*, « trois [et] vingt > 23 »), et qui sont par nature parfaitement adaptés au système de notation en vigueur. De même, on trouve toujours les notations du type ↑XXX et jamais \*\*XX↑ pour '80'.

#### 2.4. Conclusion et essai de reconstruction

L'intuition de M. Lejeune est donc très largement confirmée par la documentation disponible. On gagne ainsi un exemple très particulier – car situé à la limite du fait linguistique – de calque, puisqu'il implique une forme linguistique, par exemple *θunem zaθrum*, une forme graphique et une procédure abstraite de construction arithmétique. Mais il faut aller plus loin encore :

31. Il convient sur ce point de corriger ce qu'avancait M. Lejeune (qui disposait de lectures erronées) dans son article sur les « procédures soustractives ».

32. Mais la notation concurrente IIII est également fort bien attestée. On manque d'ailleurs d'une étude de ce phénomène sur le versant latin.

33. M. Pallottino dans ses *TLE<sup>2</sup>*, suivi par les *ET*, propose de lire, dans l'un des ajouts situés sur la bordure du disque de Magliano, la séquence IΛ (= *TLE<sup>2</sup>* 359 ; *ET* AV 4.1), là où le *CIE* n'osait se prononcer (cf. *CIE* 5237).

34. Cf. *ET* Ta 1.63. Il s'agit de l'inscription la plus tardive de la tombe des Boucliers, datée du III<sup>e</sup> siècle avancé (cf. Morandi, 2004, p. 181).

35. Sur l'identification, problématique, du numéral '4' en étrusque, cf. Agostiniani, 1995, p. 27-30. On a en effet longtemps hésité sur les valeurs '4' et '6' à attribuer à ce numéral et à *huθ* ; M. Lejeune lui-même confère la valeur '4' à *huθ*, en avouant d'ailleurs qu'il n'y a pas d'argument décisif (cf. M. Lejeune, *Numération* [édité dans van Heems, 2009\*], p. 311, s.u. *huθ*).

36. Pour X↑, voir *ET* Vt 1.29 et 1.31, de la tombe des Ceicna Fetiù, et, pour X\*, voir *ET* Vt 1.151. Il s'agit malheureusement d'urnes difficiles à dater (en dehors de l'assignation générale aux III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles).

ces notations « soustractives » nous enseignent en outre que les formations du type *θunem zaθrum* n'étaient pas lexicalisées, contrairement, peut-être, à certains nombres étrusques. La lexicalisation est un processus qui touche particulièrement les numéraux (tout au moins ceux de rang bas, qui sont statistiquement le plus employés), dans la mesure où l'on a affaire à des lexèmes dotés d'un « référent » – ou d'un « quasi-référent », nous n'entrerons que partiellement dans le débat – abstrait et univoque. Ainsi en français, les formes héritées *onze, douze, treize, quatorze, quinze* et *seize*, qui remontent pourtant à des formes composées 'unité + dizaine'<sup>37</sup>, sont totalement opaques en synchronie ; au rebours, le numéral *dix-sept* et ceux qui suivent, se distinguent immédiatement par leur clarté morphologique. Or on a un indice intéressant qui laisse entendre que ce processus de lexicalisation était peut-être *in fieri* dans l'étrusque historique : une inscription fameuse de Tuscania<sup>38</sup>, en effet, présente la forme *huθzars*, '16' ; on a non seulement un seul lexème au lieu des formes *huθs* et *\*sars* juxtaposées, mais l'emploi de <z> (valant /t<sup>s</sup>/ dénote de surcroît un phénomène de sandhi (/ -t<sup>s</sup> + s -/ > / -t + s -/ > / -t<sup>s</sup> -/ noté <z>), qui à son tour laisse penser que *huθzars* passait pour une forme unique aux yeux (et aux oreilles) du scribe chargé d'inscrire le texte.

Et précisément, le grand intérêt de cette étude est en définitive, nous semble-t-il, d'ordre sociolinguistique et socio-historique : l'écriture des chiffres nous renseigne en effet sur les conditions de réalisation des inscriptions et sur les compétences « scripturales » des scribes. Car, comme l'avait bien vu M. Lejeune, les chiffres autant que les lettres sont affaire d'enseignement et d'apprentissage, bref sont avant tout le domaine de l'école, au sens le plus large du terme. Il serait intéressant de déterminer dans quels milieux, à quelle époque et selon quels procédés est née la graphie soustractive, qui, parce qu'elle implique une violation évidente du système de notation régulier, et est née sous l'influence de la langue, répond aux caractéristiques d'une véritable réforme graphique : elle suppose d'une part l'intervention d'une instance normalisatrice et implique d'autre part la constitution d'un discours de justification accompagnant les innovations – discours qui nous échappe irrémédiablement, mais qui explique en partie le relatif succès de cette réforme<sup>39</sup>. La difficulté de cette entreprise tient essentiellement à la datation des inscriptions, souvent très imprécise, et au caractère isolé de ces notations chiffrées innovantes.

Les inscriptions funéraires les plus anciennes documentant la graphie soustractive pour les nombres de la série 'D + 7/8/9' remontent à la première

37. Elles proviennent de lat. *undecim, duodecim, tredecim, quattuordecim, quindecim, sedecim*, dont la formation est (encore) transparente.

38. *ET AT* 1.40 ; voir l'apographe de *CIE* 5728.

39. Sur cette définition de la réforme, nous nous permettons de renvoyer à l'un de nos travaux : van Heems, 2009<sup>b</sup>, en part. p. 16-18.

moitié du III<sup>e</sup> siècle (années 270-250<sup>40</sup>), et elle semble très largement se développer dans le courant du même siècle, du moins à Tarquinia et dans son territoire<sup>41</sup>. Savoir si ces deux graphies sont interchangeables ou si l'une est perçue comme plus correcte ou préférable à l'autre dans certaines conditions, reste difficile. On apportera à ce dossier une inscription fort intéressante de la tombe des Anina. Dans cette tombe, plusieurs épitaphes peintes semblent avoir connu deux stades de rédaction différents (l'épitaphe définitive, écrite en lettres plus lisibles<sup>42</sup>, venant partiellement recouvrir et effacer la première version du texte). Or dans l'une d'entre elles<sup>43</sup>, relative à une certaine *vela leθi*, on trouve un repentir intéressant : la première inscription, inscrite en lettres plus grandes, se clôt sur la formule *avils* ↑ΛIII : *ril* « âgé de 58 ans » (troisième ligne), tandis que la seconde corrige cette formule en *avils* ↑IIX « de 58 ans » (deuxième ligne). Bien évidemment, il est difficile de savoir ce qui a motivé cette correction<sup>44</sup>, d'autant que la formule *avils* ↑ΛIII : *ril* reste parfaitement lisible. On peut penser qu'elle est contemporaine de la rédaction de l'épitaphe d'*arnθ anina* (ET Ta 1.151), qui est le beau-frère de *vela leθi*, et dont le formulaire adopte la notation soustractive (XXXIX)<sup>45</sup> ; de là à dire qu'elles sont l'œuvre du même scribe-peintre, il n'y a qu'un pas que nous nous sentons autorisé à franchir.

Est-il dès lors possible de reconstituer l'histoire de cette réforme graphique ? On constate que cette notation soustractive apparaît au début du

40. Les inscriptions les plus anciennes proviennent de la tombe des Anina (ET Ta 1.151 et 1.155, des années 270-260 ; pour la datation, voir Linington-Serra Ridgway, 1997, n. 153, p. 95-96 ; n. 153-15 et 18, p. 101-102 ; Morandi, 2004, p. 65-68), de la tombe Giglioli (ET Ta 1.20, des années 260-240) et de la tombe 5035 des Monterozzi (ET Ta 1.140, du milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). L'inscription ET AT 1.16, de la tombe des Vipinana à Tuscania, a des chances d'être contemporaine des plus anciennes manifestations datées de ce type graphique, puisqu'elle est relative à l'épouse du titulaire de ET AT 1.14, déposé dans la tombe selon toute vraisemblance dans les années 280-270. Il est possible que cette femme, morte à 39 ans, soit décédée à peu près à la même époque que son époux (même si un écart chronologique important n'est pas à exclure). Il serait intéressant de pouvoir assigner avec certitude une chronologie haute à l'inscription : cela permettrait de conclure que la diffusion du type graphique étudié – s'il est bien né à Tarquinia – s'est très rapidement diffusé dans l'arrière-pays tarquinien, comme on pouvait l'inférer à partir de la diffusion d'autres formulaires épigraphiques et, plus généralement, à partir de l'étude prosopographique comparée des aristocraties de Tarquinia et de son territoire.

41. Cf. ET Ta 1.15, 1.49, 1.136, 1.189 ; AT 1.25, 1.103, 1.123 et 1.125, de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle.

42. Sur ces épitaphes, voir la description et les photos fournies dans Pallottino, 1964, p. 109-112 et pl. XXVII-XXX ; voir aussi, dernièrement, Lenington-Serra Ridgway, 1997, n. 153-15, p. 101 et tab. XCI-XCIV.

43. ET Ta 1.154-155 et Lenington-Serra Ridgway, 1997, tab. XCI.

44. Le changement de formulaire d'indication de l'âge, en revanche, est significatif : cette inscription est la plus ancienne occurrence du formulaire '*ril* + num.' à Tarquinia, et il est employé ici, de manière fautive ou inusuelle, avec *avils*. Il est probable dès lors que la seconde rédaction ait voulu ôter toute trace de ce formulaire sinon incorrect, du moins jugé trop novateur pour être recevable. Il n'en a pas été de même, en revanche, pour la notation du numéral.

45. Cf. Lenington-Serra Ridgway, 1997, tab. XCIII (153-18).

III<sup>e</sup> siècle, à partir de moyens mnémotechniques mis au point par les scribes pour les chiffres de la série 'D + 9'. Il est toutefois difficile de pouvoir faire remonter dans le temps l'« invention » de cette réforme graphique : les attestations les plus anciennes de graphies soustractives, en effet, sont toutes problématiques. Ainsi, quand il s'agit de sigles isolés, il est généralement difficile de savoir quel est le *ductus* employé et bien souvent aussi de distinguer entre chiffres et lettres : le graffite porté au fond de la coupe CIE 10172 de Tarquinia (époque archaïque) peut être aussi bien lu IΛ que *ui* ; de même les signes qu'on lit sur une patère d'argile du V<sup>e</sup> siècle de Vulci (CIE 10961) peuvent indifféremment être lus ↓I 'χι' ou I↑ '49'. Parmi les inscriptions archaïques susceptibles d'attester l'emploi d'une graphie soustractive, on ne compte, outre le Plomb de Magliano, déjà mentionné<sup>46</sup>, que le graffite porté sur une petite coupe de bucchero de Nola<sup>47</sup>, du VI<sup>e</sup> siècle ; mais là aussi on peut hésiter entre une interprétation numérique, I↑ ('49'), ou « littérale », χι. On se heurte là à un problème général : le risque, en faisant du début du III<sup>e</sup> siècle, le point de départ de la période au cours de laquelle a été élaborée cette réforme, est de céder à l'illusion documentaire ; en effet, les chiffres étrusques complexes ne nous sont connus peu ou prou qu'à travers les formules d'indication de l'âge des épitaphes ; or ce type d'information biographique a une distribution chronologique (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles) et géographique (Tarquinia, sa région, Orte et Bomarzo ; Volterra) très particulière. Aussi n'est-il pas exclu que ce type de graphie ait été « inventé » dès l'époque archaïque<sup>48</sup>. Quoi qu'il en soit de la chronologie, on comprend sans peine le succès qu'a connu cette graphie : elle présentait en effet le double avantage d'être conforme à la forme linguistique sous-jacente et d'éviter au scribe de devoir aligner quatre I, ce qui ne pouvait être, tout naturellement, qu'une source d'erreurs<sup>49</sup>. Et de fait, c'est pour noter la série 19, 29, 39, etc., que l'écart entre les deux graphies est le plus largement favorable à la graphie soustractive (cf. *supra* tab. 1), signe que des impératifs de commodité entrent

46. Cf. *supra*, n. 33.

47. Éditée par V. Bellelli, dans *REE*, 65-68, 2002, p. 372-376, n. 80 (apographe p. 376).

48. M. Lejeune en place la création au VI<sup>e</sup> siècle, à une époque où le calque morphologique latin *duodeuiginti* et *undeuiginti* a des chances d'avoir eu lieu. Pour ce savant, ces formes seraient passées à travers l'enseignement des graphies XIII et XIX, qui auraient nécessité une explication, de la part des enseignants, et précisément par l'élaboration du calque *duodeuiginti* à partir de étr. *eslem zaθrum* (Lejeune, 1981, p. 247-248). Aucune attestation de ces notations chiffrées ne permet de corroborer cette hypothèse, et, même si le VI<sup>e</sup> siècle est une époque où l'étrusque est très présent à Rome, l'élaboration d'un calque morphologique peut, de toute façon, se passer de l'intermédiaire des chiffres : les Romains furent en étroit contact avec les nombres étrusques dès le moment où ils établirent des relations commerciales, qui se passaient, d'ordinaire, de tout recours à l'écrit ; dans un contexte d'échanges commerciaux et économiques, propice, comme on sait, à la constitution de sabirs et de pidgins, la création d'un calque comme lat. *duodeuiginti* ne doit pas étonner). Il serait néanmoins intéressant de savoir à quelle époque les graphies chiffrées du type XIX font leur apparition dans l'épigraphe de langue latine, car il n'est *a priori* pas exclu que l'influence latine se soit fait en retour sentir sur la numération étrusque à l'époque romaine.

49. Ainsi la graphie IIIII en *ET* Ta 1.126 a de bonnes chances d'être une erreur pour '4'.

en compte pour expliquer non seulement la genèse, mais aussi la diffusion de ce type graphique. Il faut d'ailleurs postuler que le principe soustractif a été dans un second temps étendu à la notation de numéraux qui n'offraient pas de support linguistique, comme  $X\uparrow$  pour 40,  $X\star$  pour 90 ou  $XXXI\Lambda$  pour 34 : il s'agit là de formations analogiques, à partir des graphies linguistiquement motivées du type  $IIIXX$ ,  $IIXX$ ,  $IX$ , etc., qui procèdent d'une extension du principe soustractif d'autant plus compréhensible qu'elle évite une succession trop longue de signes<sup>50</sup> et évite tant des problèmes de rédaction que de lecture. Il est également possible que cette extension et la modification consécutive de la logique arithmétique qui sous-tend le système de notation graphique (on passe en effet d'un système de type additif à un système mixte), qui ne peut cette fois-ci se répandre que s'il est codifié et enseigné, soit en partie le fait d'une influence latine, où les mêmes conventions graphiques sont en vigueur<sup>51</sup> ; c'est ainsi qu'on pourrait expliquer que Volterra présente plus souvent que Tarquinia des notations soustractives pour des nombres qui n'offrent pas de support linguistique à cette notation. Mais il faudrait se livrer à un examen qui excède de très loin nos compétences et le but de notre propos.

### 3. Du bon usage des chiffres

#### 3.1. Code et inversion de code

Le phénomène que nous venons d'étudier nous donne donc à voir un changement de code, une réforme graphique, dont le milieu de formation et les motifs nous échappent encore. Mais il est intéressant de réfléchir à présent sur ces questions de code, d'inversion de code et, plus généralement, sur les écarts à la norme que permet de saisir l'épigraphie.

50. Ainsi  $X\star$  est plus commode à lire et à écrire, et exige moins de place, que  $\uparrow XXXX$ .

51. Cette influence du système latin est évidente dans une inscription retrouvée récemment dans une tombe de Poggio Buco, près de Vulci (cf. E. Pellegrino et G. Colonna, dans *REE*, 69, 2003, n. 13, p. 295-300), que l'on peut dater, sur critères paléographiques et formulaires, aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles (v. G. Colonna, *loc. cit.*). L'inscription, *aspas X\downarrow / \theta* (interprété par G. Colonna comme *aspa \sigma(e)\theta(ra) X\downarrow*), comprend une séquence numérale de forme assez insolite en étrusque : le chiffre '10' a la forme d'une croix grecque et le chiffre '50', inversé par rapport à sa forme normale, prend la forme de ce chiffre dans l'épigraphie latine contemporaine (*loc. cit.*, p. 299). On notera avec intérêt que l'inscription, gravée au dessus de la porte d'entrée de la *cella* d'une tombe archaïque au moment de sa réutilisation aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles, présente tous les caractères de l'épigraphie « vulgaire » : les deux <a> ont des réalisations différentes, le <\theta> est placé sur une seconde ligne, largement séparé du reste du texte (ce qui rend délicate l'interprétation de G. Colonna, qui cherche à lire le prénom *\sigma\theta(ra)*, incertitudes formulaires, toutes imprécisions qui rendent probable l'absence de schéma préparatoire. L'auteur de l'inscription (les proches du défunts ? un scribe professionnel ?) semble avoir eu peu de familiarité avec l'épigraphie étrusque, et connaissait de toute évidence bien l'écriture latine.

Quel que soit son domaine d'application, une norme est un ensemble de règles veillant à encadrer un comportement<sup>52</sup> ; dans celui de la langue et de sa représentation graphique, elle définit un ensemble de formes correctes (opposées à des formes stigmatisées comme impropres et inacceptables) qui constituent à leur tour une forme non marquée de la langue. Cette opposition entre marqué et non marqué, bien connue des linguistes, s'applique également aux réalisations graphiques d'un énoncé : ce sont les normes orthographiques, si puissantes dans nos sociétés où l'écrit est très strictement codifié (sans doute bien plus qu'il ne l'était dans l'Antiquité<sup>53</sup>). Reconstituer la norme graphique d'une langue ancienne n'est pas facile, car toute norme ne vaut que dans des contextes définis, qui sont eux-mêmes sujets à variation dans le temps, dans l'espace, ainsi que dans l'usage qu'en font les différents membres de la communauté et la perception qu'ils en ont.

Du point de vue des codes écrits, on a vu que coexistaient, dans le monde étrusque, à l'époque historique, deux codes complémentaires : un code de notation phonétique, l'alphabet, apte et destiné à noter tous les éléments du lexique étrusque, et un code pictogrammatique, le système « arithmique », réservé aux seuls numéraux<sup>54</sup>. La répartition est par conséquent claire<sup>55</sup> : la notation attendue des séquences numérales se fait au moyen des chiffres – qui constituent donc le code non marqué – et celle de tout autre énoncé recourt au système alphabétique. Corollairement, l'emploi des lettres pour noter des séquences numérales – l'inverse, à savoir noter des « mots » à l'aide de chiffres n'ayant pas intéressé, semble-t-il, les Étrusques – constitue une inversion de code et un emploi marqué de ce système graphique. Bien entendu, nos sociétés modernes montrent qu'il peut y avoir des contextes d'emploi particuliers où l'inversion de code, pour marquée qu'elle est, est néanmoins requise. Et de fait, on constate que les rares inscriptions étrusques publiques, officielles et/ou « parapubliques » qui contiennent des séquences numérales recourent plus souvent aux lettres qu'aux chiffres pour les noter : on citera ainsi les lamelles de Pyrgi, où le numéral *ci*, « trois », apparaît en

52. Les travaux sur la notion de norme et les concepts corollaires d'usage, standard, standardisation et normalisation, sont presque en nombre infini : nous nous permettons de renvoyer à van Heems, 2009<sup>b</sup> pour une bibliographie sélective et quelques réflexions sur les apports de ces travaux à de possibles applications au cas de l'étrusque ; nous renvoyons en particulier aux p. 16-18 pour la notion de réforme et ses possibles applications dans le champ de l'écriture.

53. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existait pas de code écrit, puisque tout système graphique repose sur un code ; la différence réside plutôt dans l'attitude des sujets face à la norme : les écarts à la norme orthographique sont socialement fortement sanctionnés (pas seulement à l'école) dans nos sociétés contemporaines, alors qu'ils devaient l'être dans une mesure bien moindre dans les sociétés antiques. Sur l'importance des sujets dans la définition même de norme, v. les travaux fondamentaux de von Wright, 1963, en part. p. 70-79.

54. Cardinaux, tout au moins. On ne peut dire si les adjectifs ordinaux (dont la formation en étrusque n'est d'ailleurs pas claire) étaient susceptibles d'être écrits « en chiffres ». Les adverbes numéraux sont eux écrits en toutes lettres.

55. Sur ces questions, nous renvoyons aux stimulantes réflexions de Herrenschildt, 2007.

toutes lettres<sup>56</sup> ; certains de ces documents recourent à la fois aux chiffres et aux lettres pour noter des séquences numériques : ainsi dans la Table de Cortone, on trouve dans quatre cas des lettres (*tênθur śar* « dix *tenθur* [unités de mesure] », *tênθur śa* « quatre *tenθur* », *śran śar-c* « et [-c] dix *śran* [?] »<sup>57</sup> » et *prinisera-c zal* « et [-c] deux *prinisera* [?]/deux *priniserac* [?] ») et dans une seule des chiffres (séquence conventionnellement transcrite par *siiiiε*)<sup>58</sup> ; de même, sur le Cippe de Pérouse<sup>59</sup>, le lexème *naper*, qui désigne une unité de mesure, est tantôt suivi ou précédé de nombres en lettres (*hut naper* « six *naper* », *naper ci* « trois *naper* » ; dans le groupe *naper śran czl* [?], la présence d'un nombre est improbable), tantôt suivi d'une notation chiffrée (*naper XII*)<sup>60</sup>. Plus généralement, il semble qu'on puisse lier l'emploi des lettres pour noter des séquences numériques à des contextes *formels* et/ou des types de textes *élaborés* : les calendriers rituels de Capoue et du *liber linteus*<sup>61</sup> recourent systématiquement aux lettres pour noter des séquences numériques (et pas seulement à l'intérieur des dates calendaires) ; à l'inverse, dans les inscriptions funéraires, production typique de l'épigraphie privée et, bien souvent, peu formelle, les notations chiffrées prédominent très largement. Et justement, nous nous intéresserons, pour finir, à ce type d'emploi marqué des lettres pour noter des séquences numériques dans les inscriptions funéraires étrusques. Qu'il s'agisse bien d'un emploi marqué est prouvé, indépendamment des considérations qui précèdent, par les rares inscriptions tarquiniennes qui donnent conjointement à la mention de l'âge du défunt ou de la défunte le nombre d'enfants ou de petits-enfants qu'il ou elle a eus au cours de sa vie. Or, dans ce petit groupe d'inscriptions<sup>62</sup>, la répartition est toujours la même : l'âge y est toujours donné en chiffres, tandis que le nombre des enfants ou petits-enfants est écrit en toutes lettres<sup>63</sup> ; or ce dernier type d'informations, très rare dans les inscriptions funéraires étrusques, ne constitue pas un élément formulaire attendu, et est par nature un élément

56. Cf. *ET* Cr 4.4, la séquence *ci avi/l*. Le texte punique, de son côté, écrit le numéral sous les deux formes, en chiffres et en lettres.

57. Ce mot désigne peut-être lui aussi une unité de mesure : cf. Agostiniani-Nicosia, 2000, p. 91 et n. 155.

58. Toutefois, cette dernière expression n'est pas pleinement comparables aux autres : il s'agit d'un nombre complexe – de valeur difficile à déterminer d'ailleurs – et qui marque peut-être une certaine somme d'argent, si *rasna*, qui le précède, désigne bien une division monétaire. L'emploi des chiffres semble donc lié à un contexte d'emploi très particulier. Sur ces expressions, voir Agostiniani-Nicosia, 2000, p. 88-92.

59. *ET* Pe 8.4.

60. On notera d'ailleurs que cet emploi des chiffres est peut-être en lien avec la valeur du numéral concerné : plus les valeurs numériques sont hautes, plus le scribe a tendance à privilégier les notations en chiffres.

61. Cf. *ET* TC et LL, *passim*.

62. Les exemples sont les suivants : *ET* Ta 1.164, 1.167, 1.168 et 1.171 (tombe des Spitu) ; AT 1.96 et 1.105 (Musarna, tombe des Aleθna).

63. En *ET* AT 1.105, le nombre d'enfants est donné en lettres (*ci*), mais le nombre de petits-enfants en chiffres (AI).

marqué de l'inscription, tandis que la mention de l'âge du défunt, du moins à Tarquinia, est un élément de l'épithaphe, sinon courant, du moins bien représenté<sup>64</sup>. En outre, statistiquement, le nombre d'enfants et de petits-enfants a peu de chance de dépasser la dizaine, et correspond donc à un chiffre « simple » à rédiger, alors que les années vécues (statistiquement plusieurs dizaines d'années) demandent, quand elles sont écrites en lettres, un espace et une compétence orthographique nettement supérieurs.

On peut donc tenir pour acquis le principe que la forme non marquée d'un formulaire indiquant l'âge comporte le numéral écrit en chiffres. Mais il convient de revenir sur l'argument statistique, car il montre que les deux cités où la tradition d'indiquer l'âge du défunt dans les épithaphes est bien établie, Volterra et Tarquinia, ne suivent pas, sur ce point, les mêmes usages. À Volterra, les séquences numérales sont systématiquement rédigées en chiffres, tandis qu'à Tarquinia 14,5 % des inscriptions funéraires indiquant l'âge du défunt le donnent en toutes lettres<sup>65</sup>. Par conséquent, comment doit-on interpréter cet usage minoritaire dans cette cité et, inversement, l'absence apparente de cette « dérogation à la règle » à Volterra ? Les 25 inscriptions tarquiniennes qui écrivent en toutes lettres l'âge atteint par le défunt<sup>66</sup> recourent sciemment à un formulaire marqué, et il faut motiver cet écart à la norme. Eu égard au lien établi plus haut entre notation en lettres et contexte stylistique formel, nous proposerons l'hypothèse que l'emploi des lettres à la place des chiffres ajoute à la formule et par extension à toute l'inscription des connotations de prestige. Ainsi, l'inversion de code observée dans ces épithaphes tarquiniennes, qui consiste à introduire dans une inscription privée les canons linguistiques et graphiques de l'épigraphie officielle et formelle, s'expliquerait par une volonté sociolinguistique, de la part des commanditaires de ces inscriptions, de se démarquer socialement au moyen de l'épithaphe.

64. L'inscription *ET AT 1.22* de Tuscania, qui se distingue en donnant l'âge du défunt au mois près, se livre à une répartition comparable : le nombre d'années, information attendue, est donnée en chiffres (XX), tandis que le nombre de mois, information qui n'apparaît dans l'épigraphie étrusque que de manière exceptionnelle, est indiqué en toutes lettres (*tivrs sas* « [âgé de] quatre mois »).

65. L'*ager* ne se distingue pas vraiment de Tarquinia même, où l'usage est légèrement plus fréquent (15,4 % à Tarquinia contre 13,3 % dans sa région).

66. Il s'agit des inscriptions *ET Ta 1.23, 1.81, 1.82, 1.83, 1.95, 1.108, 1.109, 1.159, 1.169, 1.183, 1.185, 1.191, 1.192, 1.193, 1.200* ; *AT 1.20, 1.31, 1.40, 1.41, 1.67, 1.157, 1.171, 1.172* ; *TT 2* et *3* ; on a pris en compte les inscriptions pour lesquelles la séquence numérale a été conservée, même partiellement. On notera toutefois que dans l'inscription *ET Ta 1.67* le syntagme *avils sas* pose problème si l'on en fait l'âge de la défunte, et qu'il pourrait en revanche indiquer la durée du mariage entre les deux personnages.



### 3.2. Étude prosopographique

Une confirmation de cette lecture peut être donnée par un examen d'ordre prosopographique. Pour définir l'appartenance d'une famille à l'élite de la cité, en l'absence de documents littéraires, il faut mettre à profit les données archéologiques disponibles, en particulier celles concernant la sépulture des membres de la famille considérée, les données généalogiques, qui nous renseignent sur les stratégies matrimoniales de la famille, et les informations « historiques » que peuvent éventuellement nous donner les inscriptions. De ce point de vue, l'existence d'un tombeau gentilice, sa typologie architecturale, la qualité de sa décoration (architecturale et picturale), l'emploi de sarcophages ou d'urnes ornés apportent des indices essentiels, même quand le mobilier de la tombe a disparu, sur le statut social de la famille ; les alliances matrimoniales avec des familles que l'on peut par ailleurs rattacher avec certitude à l'élite aristocratique de la cité (ou d'une autre cité étrusque) sont également un signe très clair de l'appartenance de la famille considérée à l'aristocratie locale. Enfin, en raison du fonctionnement très nettement oligarchique de l'État tarquinien de l'époque hellénistico-romaine, la présence d'éléments de *cursus honorum* dans l'épithète d'un des membres de la famille peut vraisemblablement suffire pour affirmer que la *gens* avait exercé à un moment donné le pouvoir dans la cité, et qu'elle appartenait *ipso facto* à l'élite dirigeante. Si l'on passe les 25 inscriptions à ce crible très particulier, et si l'on admet que la coexistence d'au moins deux des critères susmentionnés permet raisonnablement de considérer que la famille concernée appartient à l'aristocratie locale, alors on peut affirmer que la rédaction d'une séquence numérique en toutes lettres apparaît systématiquement dans les familles de l'aristocratie. Passons en revue les 25 inscriptions.

(Ta 1.23)

T. Giglioli

Le titulaire, *larθ pinies*, est déposé dans une tombe gentilice à chambre rectangulaire assez vaste<sup>67</sup>, utilisée tout au long du III<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup> ; on y trouve trois pseudo-sarcophages sculptés dans les parois latérales et un seul, plus grand, sur la paroi du fond. Les caisses étaient peintes, bien que les motifs aient été, déjà au moment de la découverte de la tombe (1959), illisibles, et reçurent d'importantes modifications au fur et à

67. Pour la description de la tombe, voir Moretti, 1966, p. 308-316 ; Cristofani, 1967 ; Steingraber, 1985, n. 69, p. 314-315 (avec bibliographie) ; pour les inscriptions, v. L. Cavagnaro-Vanoni, *REE*, 30, 1962, n. 2-9, p. 285 sq.

68. Cf. Chiesa, 2005, p. 222.

mesure de l'utilisation de la tombe<sup>69</sup>. Le défunt possède un riche *cursus honorum* (il a exercé le *zilχ*<sup>70</sup>). Enfin, la famille a contracté au moins une alliance matrimoniale avec la *gens apuna*, titulaire de la tombe Bruschi.

(Ta 1.81 / 82 / 83)

T. Bruschi

Il s'agit des épitaphes de trois membres de la *gens ap(u)na*, titulaire de la tombe Bruschi, à chambre unique avec deux piliers, et décorées d'un important cycle de fresques<sup>71</sup> et datable au début du III<sup>e</sup> siècle<sup>72</sup>. Les épitaphes, peintes sur le mur de la tombe, ne contiennent aucun élément de *cursus*, mais les personnages sont représentés sur la fresque murale comme des magistrats prenant part à un cortège. On peut donc en déduire qu'ils avaient revêtu des charges politiques<sup>73</sup>. Les gentilices portés par les épouses et les mères des *ap(u)na* révèlent que la *gens* était alliée aux *pinie* et aux *p[u]σlina* – si la restitution est juste –, et indirectement aux *anina*<sup>74</sup>.

(Ta 1.95)

?

L'épitaphe de *larθi einanei* est inscrite sur un sarcophage, aujourd'hui perdu, qu'on ne peut rattacher à un contexte tombal unique. Elle est néanmoins l'épouse de *larθ cuclnie* et a pour fils *lartiu cuclnie* (ET Ta 1.96), dont le sarcophage devait provenir du même contexte, et qui a exercé la charge de *camθi eterau* (magistrature ou sacerdoce réservé à des enfants ou

69. V. Morandi, 2004, p. 375.

70. Les mots *zilχ* (nom de la magistrature) et *zilaθ* (titre du magistrat) désignent les magistratures les plus élevées de l'État étrusque (et en particulier tarquinien).

71. Sur la découverte de la tombe, voir H. Brunn, *Ann. Inst.* 1866, p. 439-441, et *CIE ad tit.* 5457-5469 ; pour la bibliographie principale, v. Steingraber 1985, n. 48, p. 298.

72. La fondation du tombeau remonte très probablement au troisième quart du IV<sup>e</sup> siècle ; en revanche, les peintures sont légèrement postérieures, à cheval entre la fin du IV<sup>e</sup> et le tout début du III<sup>e</sup> siècle ; sur la datation, voir Chiesa, 2005, p. 222, et, surtout, Vincenti, 2009, p. 5-9 et p. 134-140.

73. Menzel-Naso, 2007, p. 36 pour la tombe Bruschi, et p. 36 sq. pour la valeur « documentaire » des représentations picturales de cortèges de magistrats dans les tombes étrusques ; on trouvera une description précise des fresques de la t. Bruschi dans Vincenti, 2009, p. 22-32.

74. Sur les alliances matrimoniales de la *gens*, voir M. Morandi, *op. cit.*, p. 81 et Chiesa, *op. cit.*, p. 222-223.

des adolescents); or les *cuclnie* – qui devaient être titulaires d'une tombe gentilice dans la zone de Villa Tarantola (cf. *CIE ad tit.* 5511-5512) – comptaient à coup sûr parmi les familles importantes de la Tarquinia hellénistique, étant donné que deux femmes de la *gens* ont épousé des *partunu*<sup>75</sup>.

(Ta 1.108 / 109)

T. V<sup>76</sup>

L'inscription complète (*ET* Ta 1.108) est attribuable à une certaine *θana palazui*, issue d'une *gens* aristocratique de Tarquinia; elle est mariée à un certain *laris felsna* de la tombe IV (= *ET* Ta 1.107), qui n'appartient assurément pas à l'aristocratie tarquinienne<sup>77</sup>, mais qui peut avoir atteint en une génération une situation socio-économique importante. Les tombes où ont été déposés les défunts sont à chambre unique, de dimensions moyennes, et ne semblent pas se distinguer particulièrement; il faut préciser toutefois que le mobilier a totalement disparu à la suite de violations répétées, si bien que l'on ne peut guère se faire d'idée correcte du niveau socio-économique de la famille à partir de ses seules sépultures. Notons que la longue épitaphe peinte de *laris felsnas* étonne pour un affranchi ou un mercenaire de basse extraction; en outre la *gens palazu* fait indéniablement partie des grandes familles tarquiniennes<sup>78</sup>, au point qu'il faudrait peut-être remettre en cause l'idée que *laris felsnas* ait été un simple soldat. Il faut en tous les cas voir en lui et en son épouse des individus en forte ascension sociale.

75. Cf. les matronymes attestés en *ET* Ta 1.9 et 1.14, de la tombe des *Partunu*.

76. Sur cette tombe des *Monterozzi*, voir L. Cavagnaro Vanoni, *REE*, 33, 1965, p. 472 sq.

77. On a depuis longtemps, en raison du nom de son père et de son lien avec l'entreprise d'Hannibal à Capoue, fait de ce personnage un mercenaire au service du général carthaginois (ou au contraire un allié des Romains), et, partant, un homme de condition assez basse, affranchi ou fils d'affranchi (cf. Pifffig, 1967; Briquel, 1985, p. 123; Sordi, 1989-90; Cristofani, 1991<sup>4</sup>, p. 163-164).

78. On sait par l'inscription *ET* Ta 1.34 qu'un membre de la *gens palazu*, doté d'un sarcophage de *nenfro* travaillé, a été honoré de plusieurs charges importantes, dont le *zīlχ*.

- (Ta 1.159) T. des Anina La gens *anina* est l'une des familles tarquiniennes que l'on connaît le mieux, puisque sa tombe contient près d'une quinzaine d'épithètes (*ET* Ta 1.151-1.163). Son statut socio-économique est très élevé, si l'on s'en tient aux critères énoncés plus haut, que la gens *anina* remplit tous : sa tombe est vaste et décorée, elle est dotée de pseudo-sarcophages et de sarcophages ornés et généralement peints, avec des couvercles sculptés ; elle devait contenir des éléments de mobilier très précieux, qui ont dû disparaître au cours de « visites » à la tombe<sup>79</sup>, à en juger par la qualité du matériel conservé ; les membres de la gens ont occupé de hautes responsabilités à Tarquinia, et ils se sont alliés aux familles les plus en vue (notamment aux puissants *velχa*<sup>80</sup>).
- (Ta 1.169) ? L'inscription n'est connue que par une copie du XVIII<sup>e</sup> siècle ; elle était peinte sur un mur de la tombe Ceisinie, vaste hypogée fouillée aux environs de 1735. D'après la description, la tombe devait être particulièrement importante, puisqu'elle comportait deux *cellae*, avait un plafond voûté, plusieurs pilastres, et des décorations sculptées<sup>81</sup>. On sait en outre que le mari de *ramθa matulnei*, *larθ ceisinie*, avait obtenu d'importantes magistratures au cours de son existence (notamment trois mandats de *zilχ*)<sup>82</sup>, ce qui confirme que les *ceisinie*, que l'on connaît mal, faisaient partie au IV<sup>e</sup> siècle – si la datation est correcte – de l'élite dirigeante de Tarquinia. Si l'on pouvait être certain de la datation, cette inscription offrirait alors l'attestation la plus ancienne de l'emploi des

79. La tombe principale de la gens (v. Linington-Serra Ridgway, 1997, n. 153, p. 95-104, avec description exhaustive du matériel), fouillée dans les années 1960, permet de se faire une idée très précise de la richesse et de la puissance de la gens *anina*.

80. Sur les autres liens familiaux des Anina, voir Morandi, 2004, p. 67.

81. Pour le plan et la description de la tombe, voir *CIE*, *ad tit.* 5524-5526.

82. Cf. *ET* Ta 1.170.

lettres pour noter une séquence numérale dans un formulaire indiquant l'âge<sup>83</sup>.

(Ta 1.183 / 185)

t. des Camna

La *gens* est titulaire de pas moins de trois tombes situées dans la nécropole de Poggio Cavalluccio<sup>84</sup>, et une de ses branches porte le *cognomen* distinctif *plecu*. Les sarcophages contenus dans les tombes comprennent des pièces exceptionnelles, dès le milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>, qui laissent croire, même en l'absence d'autres pièces du mobilier, que les tombes étaient très riches. Plusieurs membres, enfin, de la *gens* ont exercé des charges politiques, en particulier le *zilaχ* (l'un des membres de la famille a été *zilaθ [meχl] rasnas*, chef de la cité ou chef de l'État fédéral, selon les interprétations ; il s'agit en tous les cas d'une magistrature de très haut rang), et ont par conséquent été à la tête de la cité au plus tard dans la première moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>86</sup>. Enfin, les *camna* s'unissent aux *gentes* les plus importantes de Tarquinia ou d'autres cités d'Étrurie : les *velχα* de la tombe des Boucliers, les *atna* et les *pumpna* d'Étrurie septentrionale. Quant aux *apatru* (ET Ta 1.185 a pour titulaire une *apatruī*, elle-même fille d'une *aleθnei*), il s'agit de la *gens* titulaire de la tombe des Amazones, elle-même liée aux grandes familles de la cité.

(Ta 1.191 / 192 / 193)

T. des Aloina I

Quoique le gentilice des trois personnages soit omis, le lieu de sépulture

83. Et, plus généralement, l'attestation la plus ancienne d'une formule indiquant l'âge du défunt.

84. Tombes II, III et IV de Poggio Cavalluccio ; sur les tombes, voir *Bull. Inst.*, 1879, p. 146 sq. ; Cataldi, 1988, p. 13.

85. Voir en particulier le sarcophage le plus ancien de tout le groupe (cf. Colonna, 1991, p. 138 ; M. Morandi, *REE*, 63, 1997, n. 18, p. 388) ; voir aussi les sarcophages Herbig n. 112 et 114 (= ET Ta 1.183, qui nous intéresse tout particulièrement ici, et 1.184), décorés chacun d'une scène de cortège de magistrat.

86. Les dépositions des titulaires des inscriptions ET 1.183 et 1.184, des tombes III et II, sont datées autour de 225 (v., dernièrement, Morandi, 2004, p. 108) ; compte tenu de l'âge des personnages en question à leur mort (49 et 63 ans), de l'itération de certaines magistratures (*eslz zilaχnθas* en ET Ta 1.183) et, plus généralement, du nombre de magistratures exercées, le début de leur carrière doit être résolument placé avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

indique que l'on a affaire à trois représentants de la *gens alōina* ou de la *gens clevsina*, déposés dans la même tombe ; il s'agit d'une tombe gentilice à chambre<sup>87</sup>, employée du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle si l'on s'en tient à la typologie des sarcophages. L'un des défunts qui nous intéressent est titulaire d'un sarcophage historié (ET Ta 1.191 = Herbig n. 93) ; bien qu'aucune épitaphe de la tombe ne mentionne de *cursus*, on peut émettre l'hypothèse qu'un membre de la *gens clevsina*, peut-être prénommé *vel*, a occupé une fonction publique ou a reçu des honneurs publics, grâce à la lamelle de bronze retrouvée dans la zone de l'Ara della Regina, portant un texte public ou, du moins, affiché publiquement<sup>88</sup>. Enfin, on sait que les deux familles « partageant » la tombe sont alliées à une importante *gens* de l'oligarchie dirigeante, les *pumpu*.

(Ta 1.200)	?	Cette pierre tombale monumentale, pour laquelle on a restitué la séquence <i>avils huθ[s]</i> <sup>89</sup> , chargée d'indiquer l'emplacement d'une sépulture ( <i>eclθi ou[θiθ]</i> ), ne nous renseigne guère sur le statut social de son propriétaire, dont le gentilice est par ailleurs incomplet.
(AT 1.20)	t. des Atna	Le titulaire de l'inscription, <i>σεθρε vipi-nana</i> , n'a pas été déposé dans la tombe de sa famille, mais dans celle des Atna. Les deux <i>gentes</i> , sans doute apparentées par des liens matrimoniaux ou d'adoption, appartiennent sans conteste à l'élite locale, comme en témoignent la possession d'une ou plusieurs tombes

87. Cf. Corssen, 1874-75, I, p. 285.

88. ET Ta 8.1, l'un des rares textes étrusques mentionnant des magistrats dans un contexte public. Après la formule de datation qui ouvre le texte, en effet, on trouve la séquence *v. clevinas* [, qui peut se comprendre comme une formule où le prénom est au nominatif (*v[el] clevinas*), si *v.* appartient bien au syntagme (ce qui nous semble probable), et non à la formule onomastique qui précède. Malheureusement la perte de toute la partie gauche de la lamelle et nos ignorances lexicales et grammaticales empêchent d'aller plus avant dans l'herméneutique du texte sans le surinterpréter (*contra* Facchetti, 2000, p. 89-94).

89. Cf. M. Pallottino, *ad tit. TLE*<sup>2</sup> 116.

à chambre avec de riches sarcophages inscrits, l'exercice répété de magistratures<sup>90</sup> et leurs liens matrimoniaux avec les familles de l'aristocratie locale (en particulier les *cracie* et les *χurχle*).

- (AT 1.31 / 40 / 41) t. des Statlane L'inscription *ET AT 1.31* a pour titulaire *ramθα ziltnai*, épouse d'un membre de la *gens statlane*, qui accueille sa dépouille dans la tombe gentilice ; les deux autres appartiennent à des Statlane. Cette *gens* figure sans doute parmi les plus importantes de Tuscania : leur tombe gentilice est dotée de deux chambres de très grandes dimensions, avec d'épais piliers de soutènement. Du mobilier de la tombe, évidemment pillé, il ne reste que les sarcophages, les fragments de deux lions de *nenfro* retrouvés dans le *dromos*, une tête masculine de *nenfro* et un manche de bronze<sup>91</sup>. 9 sarcophages sur les 41 abrités dans les deux tombes possèdent un couvercle avec gisant. Si l'on s'en tient aux épitaphes, un seul des 13 représentants de la *gens* dotés d'une inscription funéraire (*ET AT 1.32*) a occupé des charges politico-religieuses. Les liens familiaux de la *gens* indiquent des relations exclusivement limitées à Tuscania<sup>92</sup>. Il est donc possible que l'ascension de la *gens statlane*, vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle (datation du plus ancien des tombeaux), soit due à un enrichissement soudain et que la *gens* ait cherché à s'intégrer à la vieille aristocratie tarquiniennne, sans y parvenir.
- (AT 1.67) ? L'inscription doit être mise à part, dans la mesure où elle n'indique peut-être pas l'âge du défunt.

90. Comme l'indiquent une épitaphe (*ET AT 1.14* : *vipinanas : velθur : [...] zilaχ[n]ce* « Velθur Vipinana [...] a exercé le *zilaχ* ») et la présence de plusieurs sarcophages représentant un cortège de magistrats.

91. Voir l'inventaire et la description de la tombe brièvement présentés dans Morandi, 2004, p. 491.

92. M. Morandi, *op. cit.*, p. 493.

- (AT 1.157) t. des Arina La *gens* possède une tombe gentilice dans la région de Viterbe<sup>93</sup>, où furent retrouvés deux sarcophages ornés d'excellente facture ; en outre, des alliances matrimoniales sont attestées avec les *velχa* et les *apuna*.
- (AT 1.171 / 172) t. Lattanzi Cette tombe de la nécropole rupestre de Norchia possédait, d'après les comptes rendus les plus anciens, une façade monumentale à deux portiques soutenus par des colonnes<sup>94</sup> ; on y découvrit cinq sarcophages sculptés, parmi lesquels deux sont inscrits (ET AT 1.171-1.172)<sup>95</sup>. Sur la seule base de la typologie du tombeau – les tombes rupestres à façade de Norchia sont l'expression la plus aboutie de l'idéologie aristocratique locale<sup>96</sup> –, on peut donc conclure que les *χurχle* appartiennent à l'élite locale. Mais les épitaphes confirment par ailleurs l'importance de cette *gens*, au moins à Norchia : le titulaire de l'inscription ET AT 1.171 jouit d'une carrière impressionnante, et on peut penser que son fils, dont l'épitaphe suit les mêmes canons, aurait occupé des fonctions au moins aussi hautes, s'il n'était pas mort à 17 ans.
- (TT 2 / 3) T. 842<sup>97</sup> Ces deux inscriptions sont très fragmentaires, et ne nous permettent pas de reconstituer le nom de leurs titulaires ; toutefois, le contexte tombal et la présence assurée d'éléments de *cursus honorum* nous autorisent à conclure que ces inscriptions avaient pour titulaires des membres de l'aristocratie locale.

93. G. Proietti, *REE*, 45, 1977, p. 291 et *Id.*, *Studi Etruschi*, 45, 1977, p. 457-458.

94. Voir la description et les références données dans Morandi, *op. cit.*, p. 585 ; *adde*, pour les sarcophages, G. Henzen, *Bull. Inst.*, 1853, p. 183-184.

95. Sur ces sarcophages, voir Colonna di Paolo-Colonna, 1978, p. 380-384.

96. Cf. Colonna, 1974, en part. p. 260 *sq.*

97. Cf. Cavagnaro Vanoni, 1996, p. 46 *sq.*, ainsi que le commentaire de M. Pandolfini Angeletti relatif aux inscriptions.



### 3.3. Les lettres ne sont pas des chiffres comme les autres

D'après le panorama qui précède, on peut conclure que les formules avec l'âge écrit en toutes lettres apparaissent toujours dans des milieux de niveau social extrêmement élevé. Il est vrai que l'on pourrait objecter à cette conclusion que les formulaires indiquant l'âge apparaissent majoritairement, à Tarquinia, dans les inscriptions relatives aux « grandes familles ». Ce n'est toutefois pas totalement exact : certains formulaires, notamment celui avec *ril*, sont avant tout diffusés sur les supports les plus modestes ou auprès de familles qui n'appartiennent assurément pas à l'élite. Bien évidemment, le choix entre lettres et chiffres, dans les milieux aristocratiques, dépend très souvent, comme c'est le cas pour tant d'autres formulaires, d'habitudes familiales et/ou générationnelles – que nous regroupons sous l'expression, volontairement généralisante, d'« effets de mode » –, dont les véritables raisons sont pour nous hors d'atteinte. Ainsi, le peintre chargé de tracer les épitaphes de la tombe Bruschi<sup>98</sup> décide (il se conforme sans doute aux volontés de son client) d'employer systématiquement les lettres pour écrire le nombre d'années vécues par les défunts<sup>99</sup> ; pareillement, les trois épitaphes *ET Ta 1.191-1.193* de la tombe des Aloina suivent un schéma formulaire parallèle (omission du gentilice + âge donné en toutes lettres) qui suggère qu'elles ont été rédigées simultanément ou que l'une a servi de modèle aux autres<sup>100</sup>.

Par conséquent, il nous semble licite d'expliquer l'emploi des lettres dans ces formulaires d'âge par un prestige supérieur des lettres par rapport aux chiffres, ce qui n'est pas sans avoir d'intéressantes résonances culturelles, dans une civilisation qui confère une place prépondérante à l'écriture, tant dans sa religion<sup>101</sup> que dans ses usages privés.

98. Cf. *ET Ta 1.81-1.83* ; l'inscription *ET Ta 7.93* devait contenir l'âge du défunt, mais on ne peut dire si le nombre d'années vécues était écrit en chiffres ou en lettres, comme dans les autres épitaphes.

99. Les inscriptions étant toutes peintes selon la même technique de la fresque, et apposées à proximité des personnages de la scène représentée, on peut conclure qu'elles ont toutes été rédigées – et par conséquent conçues – au même moment ; c'est ce qui explique l'unité de formulaire observable.

100. Malheureusement, on n'a conservé qu'un des trois sarcophages (*ET Ta 1.191* = Herbig n. 93) et les couvercles des deux autres, ce qui empêche de nous faire une idée précise de la typologie des monuments et de conclure à leur éventuelle unité chronologique et stylistique.

101. On sait trop bien que la religion étrusque est une religion du Livre ou, vaudrait-il mieux dire, des livres : le récit transmis par Cicéron de la légende de Tagès (Cic., *Div.*, II, 50), pour ne citer que lui, insiste sur l'importance de la mise par écrit des préceptes du prophète (*Tum illum [scil. : Tagès] plura locutum multis audientibus, qui omnia uerba eius exceperint litterisque mandarint*). Or un des traits saillants de la religion étrusque, nous semble-t-il, est l'association fréquente de l'écriture et de l'objet de culte (au sens large du terme). Ce n'est certes pas le lieu ici de recenser tous les emplois de l'écriture en contexte religieux, et il suffira de rappeler que les textes étrusques les plus longs que nous ayons conservés sont des calendriers rituels (*Liber linteus* et *Tabula Capuana*).

Il reste, pour conclure, à soulever une dernière interrogation : pourquoi l'emploi des lettres, qui apparaît en même temps que les premières formules d'indication de l'âge, reste, contrairement à ces dernières, l'apanage exclusif des familles aristocratiques ? Indépendamment de considérations d'ordre purement matériel (une séquence en toutes lettres demande nettement plus d'espace que son équivalent en chiffres), il convient sans doute, pour comprendre ce phénomène, d'invoquer la notion de compétence graphique. Car il est certain qu'écrire une séquence numérale en lettres exige une compétence linguistique supérieure, dans la mesure où elle représente un échange de code, et que, partant, seuls des individus maîtrisant parfaitement l'écriture et la lecture pouvaient percevoir l'intérêt d'écrire l'âge de leurs défunts en toutes lettres ; en outre, ils devaient faire appel à des scribes hautement spécialisés, pour que la séquence fût rédigée correctement<sup>102</sup>, et non à l'artiste chargé de la décoration de la tombe ou de la fabrication du sarcophage, ce qui suppose une dépense supplémentaire. Dans ces conditions, on peut aller jusqu'à se demander si l'emploi des lettres n'a pas pu avoir pour fonction, précisément, de modifier le formulaire d'indication de l'âge et de marquer l'écart avec ceux qui avaient été adoptés dans les épitaphes des couches non aristocratiques.

Gilles VAN HEEMS  
*Université Lumière-Lyon 2*

### Références bibliographiques

- I.-J. Adiego Lajara, « Contribución al estudio de los numerales etruscos », dans L. Ferreres (éd.), *Treballs en honor de V. Bejarano, Actes del IX<sup>e</sup> simposi de la secció catalana de la SEEC*, Barcelone, SEEC secció catalana, 1991, p. 31-35.
- L. Agostiniani, « Sui numerali etruschi e la loro rappresentazione grafica », *AION (ling.)*, 17, 1995, p. 21-65.
- L. Agostiniani et F. Nicosia, *Tabula Cortonensis*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2000.

102. Et de fait on constate que les séquences numérales écrites en toutes lettres concentrent plus souvent que les autres lexèmes des fautes d'orthographe, qui peuvent être très variées : morphophonétiques, comme en *ET AT 1.40*, où on lit la séquence *huθzars*, « 16 », pour laquelle on attendrait une réalisation *huθs sars*, « 6(+)10 » (<z> marquant le sandhi /-t<sup>h</sup>+s-/ > /t<sup>s</sup>/), ou syntaxiques (comme en *ET Ta 1.81*), *cis zaθrmisc* (où le scribe utilise la conjonction de coordination -c, inutile, puisque la simple juxtaposition des deux unités suffit à marquer l'addition ; la finale en -is de *zaθrum* pose également problème). Ces oscillations graphiques démontrent le manque de familiarité du scribe avec ces notations numériques, qui sont généralement rédigées en chiffres. Les confrontations typologiques plus coutumières au lecteur moderne ne manquent pas, à commencer par les fautes régulièrement commises par des francophones, quand ils doivent écrire en toutes lettres des séquences numériques complexes.

- G. et L. Bonfante, *Etruscan Language : an Introduction*, Manchester-New York, Manchester University Press, 2002.
- D. Briquel, « Perspectives actuelles sur la langue étrusque », *Ktéma*, 10, 1985, p. 111-125.
- M. Cataldi, *I Sarcofagi etruschi delle famiglie Partunu, Camna, Pulena*, Rome, Procom, 1988.
- L. Cavagnaro Vanoni, *Tombe tarquiniesi di età ellenistica*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1996.
- F. Chiesa, *Tarquinia, archeologia e prosopografia tra ellenismo e romanizzazione*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2005.
- G. Colonna, « La cultura dell'Etruria meridionale interna con particolare riguardo alle necropoli rupestri », dans *Aspetti e problemi dell'Etruria interna*, Actes du VIII<sup>e</sup> Convegno nazionale di Studi etruschi ed italici (Orvieto, 1972), Florence, 1974, p. 253-265.
- , « L'écriture dans l'Italie centrale à l'époque archaïque », *Revue de la société des élèves, anciens élèves et amis de la section des sciences religieuses de l'EPHE*, 1988, p. 12-31 [= G. Colonna, *Italia ante Romanum imperium*, Pise-Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2005, III, p. 1703-1712].
- , « Riflessioni sul dionisismo in Etruria », dans F. Berti et C. Gasparri (dir.), *Dionysos, mito e mistero*, Actes du Congrès international (Comacchio, 1989), Bologne, Nuova Alfa, 1991, p. 117-155.
- E. Colonna di Paolo et G. Colonna, *Norchia*, Le necropoli rupestri dell'Etruria meridionale 2, 2 vol., Rome, CNR, 1978.
- W. Corssen, *Die Sprache der Etrusker*, 2 vol., Leipzig, 1874 et 1875.
- M. Cristofani, « Il fregio d'armi della Tomba Giglioli di Tarquinia », *DArch*, 1, 1967, p. 288-303.
- , (dir.), *La grande Roma dei Tarquini*, Catalogue de l'exposition (Rome, 1990), Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1990.
- , *Introduzione allo studio dell'etrusco*, Florence, Leo S. Olschki 1991 (1<sup>re</sup> édition : 1973).
- G.M. Facchetti, *Frammenti di diritto privato etrusco*, Florence, Leo S. Olschki, 2000.
- L. Gerschel, « La conquête du nombre. Des modalités du compte aux structures de la pensée », *Annales (ESC)*, 17, 1962, p. 691-714.
- G. Gianecchini, « Un'ipotesi sul numerale etrusco per 'dodici' », *PP*, 52, 1997, p. 190-206.
- J. Hadas-Lebel, *Le bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie*, Paris-Louvain, Peeters, 2005.
- B. Henry, *Les Nombres étrusques*, Angers, Université catholique de l'Ouest, 1982-1983.
- C. Herrenschildt, *Les Trois Écritures. Langue, nombre, code*, Paris, Gallimard, 2007.

- J.R. Hurford, *Language and Number. The Emergence of a Cognitive System*, Oxford-New York, Blackwell, 1987.
- G. Ifrah, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, R. Laffont, 1994.
- M. Lejeune, « Procédures soustractives dans les numérations étrusque et latine », *BSL*, 76, 1981, p. 241-248.
- , « Les termes de la numération », édité dans van Heems 2009<sup>a</sup>, p. 308-314.
- R.E. Linington et F. Serra Ridgway, *Lo Scavo nel fondo Scataglini a Tarquinia*, 2 vol., Milan, Fondazione Lerici, 1997.
- A. Maggiani, « Alfabeti etruschi di età ellenistica », *Annali della fondazione per il museo « Claudio Faina »*, 4, 1990, p. 177-217.
- M. Menzel et A. Naso, « Raffigurazioni di cortei magistratuali in Etruria. Viaggi nell'aldilà o processioni reali ? », dans *Pittura ellenistica in Etruria. Immagine, linguaggio, messaggi, Giornate internazionali di studio* (Pérouse, 2006), *Ostraka*, 16/1, 2007, p. 23-43.
- Th. Mommsen, « Zahl- und Bruchzeichen », *Hermes*, 22, 1887, p. 596-614 [repris dans Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften, VII. Philologische Schriften*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1909, LXXX, p. 765-785].
- M. Morandi, *Prosopographia Etrusca I, 1. Etruria meridionale*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2004.
- M. Moretti, *Nuovi monumenti della pittura etrusca*, Milan, Fondazione Lerici, 1966.
- M. Pallottino, « Un gruppo di nuove iscrizioni tarquiniesi e il problema dei numerali etruschi », *SE*, 32, 1964, p. 107-129.
- R. Pannain, « Numerali ed istanze di numerazione : note per un progetto di tipologia areale dei numerali », *AION (ling.)*, 22, 2000, p. 63-103.
- C. Pauli, *Die etruskische Zahlwörter*, dans W. Deecke-C. Pauli (dir.), *Etruskische Forschungen und Studien III*, Stuttgart, Heitz, 1882.
- R. Peroni, *Inventaria Archaeologica : Italia*, fasc. 4 : I 9 [= Ripostigli delle età dei metalli, Ripostiglio di Ardea], Florence, 1967.
- A.J. Pfiffig, « Hannibal in einer etruskischen Grabinschrift in Tarquinia », *AAWW*, 104, 1967, p. 53-61.
- H. Rix, « Buchstabe, Zahlwort und Ziffer im alten Mittelitalien », dans *Studi linguistici in onore di Vittore Pisani*, vol. II, Brescia, Paideia, 1969, p. 845-861.
- G. Sassatelli (dir.), *Iscrizioni e graffiti della città etrusca di Marzabotto*, Bologne, University Press Bologna, 1994.
- M. Sordi, « Laris Felsnas e la resistenza di Casilino », *SE*, 56, 1989-1990, p. 123-125.
- S. Steingraber, *Catalogo ragionato della pittura etrusca*, Milan, Jaca Book, 1985.
- G. Van Heems, « Lire, écrire, compter : quelques réflexions et hypothèses sur le système numéral étrusque en marge des travaux de Michel Lejeune »,

dans F. Biville-I. Boehm (dir.), *Autour de Michel Lejeune*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2009.

—, « Régler l'usage linguistique. Réflexions préliminaires sur l'apport de la linguistique générale aux recherches sur l'étrusque et les langues de l'Italie préromaine », *MEFRA*, 121/1, 2009, p. 5-20.

V. Vincenti, *La Tomba Bruschi di Tarquinia*, Rome, G. Bretschneider, 2009.

G.H. von Wright, *Norm and Action. A Logical Enquiry*, Londres, Routledge, 1963.